



## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

### **Nom et adresse de l'organisme acheteur :**

Commune de l'Île-Tudy – 4 rue de la mairie – 29980 Ile-Tudy

Tel : 02 98 56 42 57

Fax : 02 98 56 36 26

Monsieur Le Maire de la Commune de l'Île-Tudy

### **Mode de passation du marché :**

Procédure adaptée (art.28 du C.M.P)

### **Objet du marché : MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE**

Pour la construction d'une antenne du centre nautique et des sanitaires publics.

### **Jugement des offres :**

Le choix sera effectué sur un critère d'achat « économiquement le plus avantageux » en fonction de :

- . Taux de rémunération
- . Qualification de l'équipe constituée
- . Références pour des prestations similaires

### **Pondération des critères :**

Chaque critère sera noté sur 10 et affecté d'une pondération précisée ci-dessous :

- Coût des prestations (50%)
- Qualification de l'équipe constituée : moyens, compétences de l'équipe (30%)
- Qualité des références présentées pour des opérations de nature, d'importance et de complexité équivalentes (20%)

Le candidat ayant la note pondérée la plus élevée sera attributaire du marché.

### **Validité des offres :** 120 jours

### **Date limite de réception des offres :** le 17 juillet 2015 à 12h00

Les offres sont à adresser sous simple enveloppe, à l'adresse désignée en haut de page, portant le libellé « offre maîtrise d'œuvre pour la construction d'une antenne du centre nautique et des sanitaires publics ».

Les offres comprendront :

- . Sélection de 3 références significatives du maître d'œuvre et dossier de références des membres de l'équipe
- . Attestations d'assurances
- . DC1 et DC2 et déclarations sur l'honneur
- . Certificat d'inscription à l'Ordre des Architectes
- . Acte d'engagement signé et attestation de visite
- . Lettre d'intention indiquant les motivations de l'équipe et la méthodologie de travail proposée.

### **Date d'émission de la mise en concurrence ou publication :** le 19 juin 2015

M. Le Maire de la Commune de l'Île-Tudy